

ACTES DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE DE CHARLEROI

NOVEMBRE 2025 – AVRIL 2026

COMMENT RENDRE NOTRE CENTRE-VILLE
PLUS ATTRACTIF ET AGRÉABLE À VIVRE ?



MAISON
DE LA PARTICIPATION
ET DES ASSOCIATIONS

I ***TABLE DES MATIÈRES***

Les participant·e·s	6
Représentativité de la population	7
Gestion du dispositif	8
Principes du processus	9
Organisation des journées et cheminement des participant·e·s	10
Actes de l'assemblée — Les projets	12
Evaluation collective	16

PRÉLUDE ET CONTEXTE

I. Pourquoi une assemblée citoyenne carolo ?

On associe encore trop souvent Charleroi à la dés-industrialisation et à la pauvreté. Pourtant, plus grande ville de Wallonie, elle dispose d'un riche passé dont ses habitants peuvent être fiers : longtemps prospère, elle fut une puissance industrielle mondiale. Dans la seconde moitié du XXe siècle, comme bien d'autres régions européennes de tradition industrielle, Charleroi a traversé de profondes mutations : fermetures de charbonnages et de grandes sidérurgies, multiplication des friches, départ de la bourgeoisie vers les périphéries, baisse de la population au centre-ville, hausse du chômage et de la pauvreté.

Cette image appartient désormais au passé. Depuis une dizaine d'années, une nouvelle génération d'élus et d'acteurs économiques, culturels et associatifs porte une vision renouvelée. Outre les grands projets de rénovation urbaine récents et à venir, les décisions politiques doivent viser à améliorer le quotidien des Carolos et à attirer de nouveaux habitants en offrant un cadre de vie de qualité, durable et inclusif. Mais les élus n'ont pas réponse à tout : il est essentiel de donner la parole à celles et ceux qui habitent et fréquentent le centre-ville au quotidien.

L'assemblée citoyenne a été conçue pour permettre à Charleroi de sortir définitivement du fatalisme et de se projeter dans un avenir attractif et ambitieux, à la hauteur des enjeux démocratiques, urbains et écologiques.

Ce qui rend cette assemblée innovante :

- Charleroi est la première grande ville de Belgique à étudier l'attractivité de son centre-ville avec ses citoyen-ne-s.
- Des citoyen-ne-s non-résident-e-s mais ayant un lien fort avec Charleroi (travail, commerce, études) ont fait partie de l'assemblée.
- Des groupes spécifiques ont été invités à témoigner de leur vécu : commerçant-e-s du centre-ville, jeunes de moins de 18 ans, étudiant-e-s du campus, représentant-e-s de comités de quartier et conseils de participation.

- L'assemblée s'inscrit dans la continuité du développement de la participation citoyenne à Charleroi à travers la MPA.

II. La question de recherche

« COMMENT RENDRE NOTRE CENTRE-VILLE PLUS ATTRACTIF ET AGRÉABLE À VIVRE ? »

QUELS PROJETS POUR AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ TOUT EN PRENANT EN COMPTE LES OBJECTIFS D'INCLUSION ET DE DURABILITÉ ?

La question de recherche invite à réfléchir aux projets susceptibles d'améliorer l'attractivité du centre-ville, en intégrant pleinement des objectifs d'inclusion et de durabilité — notamment les enjeux environnementaux, climatiques et de justice sociale.

Si cette question peut paraître vaste, le cadrage méthodologique mis en place a permis d'aboutir à des actions concrètes et territorialisées. En explicitant ce qui relève du niveau communal et ce qui dépend d'autres niveaux de pouvoir, en analysant des expériences menées dans d'autres villes et en s'appuyant sur l'expertise d'intervenant-es, le processus a offert aux participant-es les outils nécessaires pour dépasser le stade des constats et formuler des propositions réalistes.

Les participant-es ont travaillé sur des projets regroupés autour de cinq grands enjeux :

- Embellir le centre-ville ;
- Animer le centre-ville ;
- Rendre le centre-ville plus inclusif et sécuritaire ;
- Rendre le centre-ville plus accessible ;
- Favoriser la cohésion sociale en centre-ville.

LES PARTICIPANT·E·S

I. Les citoyen·ne·s

Pour que le dispositif reflète la diversité des habitant·e·s de chaque district et des communes voisines, l'assemblée citoyenne a été composée de deux groupes complémentaires :

- 51 citoyen·ne·s carolos, sélectionné·e·s par tirage au sort parmi 10 000 courriers envoyés à des habitant·e·s ;
- 24 personnes issues des communes de Charleroi Métropole, recrutées via le réseau associatif local et les réseaux sociaux.

Pour garantir la représentativité, le tirage au sort a été paramétré sur des critères d'âge, de genre et de répartition géographique par code postal. Les candidat·e·s devaient compléter un questionnaire précisant leur domicile, activité professionnelle, niveau d'études, moyen principal de locomotion et s'engager à ne pas exercer de mandat politique ni être employé·e·s par un parti politique ou la Ville.

Pour favoriser la participation, les citoyens se sont vu proposer : une indemnité de participation (100 € pour l'ensemble des séances), une garderie gratuite pour les enfants, des repas et rafraichissements lors des journées, ainsi qu'un accompagnement spécifique en cas de besoin (accès PMR notamment).

296 candidatures ont été reçues. À partir de celles-ci, 51 personnes ont été tirées au sort, complétées par une liste de réservistes. La MPA a assuré un suivi personnalisé tout au long du processus pour confirmer les inscriptions, recueillir les préférences alimentaires et besoins spécifiques, et assurer la motivation des participant·e·s.

La moyenne journalière de participation est de 42 citoyen·ne·s. Des remplacements ont été opérés jusqu'à la troisième journée pour palier les désistements.

II. Les autres parties prenantes

Tout au long du processus, les participant·e·s ont rencontré différents publics afin de nourrir leurs réflexions avec des expertises du terrain :

- étudiant·e·s du campus universitaire ;
- habitant·e·s de groupements locaux (conseils de participation, comités de quartier) ;
- représentant·e·s des commerçants du centre-ville ;
- gardien·ne·s de la paix et agents de police ;
- professeur·e·s d'université ;
- représentant·e·s du bourgmestre et de l'ASBL Charleroi Centre-Ville.

Les partis politiques ont également reçu une invitation à désigner un observateur ou une observatrice pour participer aux journées. Leur présence a été conditionnée au respect d'une charte garantissant la neutralité et l'absence d'influence sur le processus et les participant·e·s.

REPRÉSENTATIVITÉ DE LA POPULATION

Dans un tel dispositif délibératif, la question de la représentativité — et donc de la légitimité des résultats — est centrale. Afin d’y répondre, un processus rigoureux a été mis en place en plusieurs étapes.

I. La méthode de sélection

Un premier tirage au sort a été effectué parmi 10 000 citoyens sélectionnés selon trois critères : la pyramide des âges, le genre et la répartition géographique par code postal au sein de la commune de Charleroi. Chaque personne tirée au sort a reçu un courrier d’invitation lui demandant de renvoyer un formulaire avec des informations complémentaires sur :

- l’occupation principale (pensionné·e, employé·e, indépendant·e, étudiant·e, sans emploi, etc.) ;
- la nationalité ;
- le niveau d’éducation (primaire, secondaire, bachelier, master, autre formation) ;
- le moyen de locomotion principal.

Sur base des 296 répondants et de sept critères établis, un second tirage au sort paramétré a été réalisé en s’appuyant sur les statistiques dispo-

nibles (HainautStat, Statbel). L’objectif était de corriger les surreprésentations ou sous-représentations prévisibles dans un groupe de volontaires — notamment la surreprésentation des personnes diplômées du supérieur, typique des dispositifs participatifs.

Notons qu’une combinaison parfaite de l’ensemble des sept critères n’était statistiquement pas réalisable en raison de la taille restreinte de l’échantillon.

II. Résultats de la représentativité

Ces données illustrent l’efficacité du tirage au sort paramétré. Par exemple, la proportion de diplômé·e·s du supérieur parmi les répondants au courrier atteignait 53 %, soit bien au-delà des 16 % constatés dans la population carolorégienne. Le tirage paramétré a permis de ramener cette proportion à 35-44 % selon les journées — une correction significative, même si un écart subsiste, inhérent aux contraintes de recrutement volontaire.

Les départs en cours de processus — illustrés par la baisse de présence entre les journées — sont fréquents dans ce type de dispositif. Les causes peuvent être multiples : changement personnel ou professionnel important, problème de santé, désintérêt pour le processus. L’évaluation approfondie du processus permettra d’identifier les facteurs à améliorer pour les futures assemblées.

Critère	Statistique Charleroi	Jour 1	Jour 2	Jour 2	Jour 4	Jour 5
Genre féminin (Statbel,2024)	51%	53%	51%	56%	44%	53%
Diplôme du supérieur (Hainaut Stat, 2023)	16%	35%	41%	39%	44%	41%
Possession d'un véhicule (Statbel,2024)	64%	68%	68%	73%	70%	67%
Présence (nbre de participants)	—	55	52	29	39	37

GESTION DU DISPOSITIF

I. La Maison de la participation et des associations (MPA)

La MPA gère des dispositifs de participation citoyenne depuis 2022, en exécution d'un contrat de gestion qui la lie à la Ville de Charleroi. Son rôle au sein de cette assemblée était d'assurer la mise en place et le déroulement opérationnel de l'assemblée délibérative, en étroite collaboration avec Periferia et la Ville de Charleroi.

II. Periferia

Periferia est une association internationale sans but lucratif fondée en 1998. Active en Wallonie, à Bruxelles, dans le Sud-Ouest de la France et en Amérique latine, l'association porte le projet d'une démocratie participative en promouvant la diversité des capacités de chaque acteur et en rééquilibrant les pouvoirs d'influence au sein des espaces de prise de décision.

Sélectionné par marché public, Periferia a accompagné la Ville et la MPA dans la conception des animations, la facilitation des journées et le déroulement global de l'assemblée.

III. Le comité d'accompagnement

Composé d'expert·e·s indépendant·e·s, le comité d'accompagnement avait pour mission d'assurer la qualité et la rigueur du processus :

- Isabelle Dresse — membre du G1000 ;
- Sacha Rangoni — chercheur en science politique et en participation citoyenne ;
- Thomas Apolito et Augustin Habra — membres du SPW Intérieur et Action sociale.

Le comité a formulé des avis sur le processus de sélection, la cohérence du déroulé des journées, les documents remis aux participant·e·s, et a pu assister aux réunions en qualité d'observateurs.



PRINCIPES DU PROCESSUS

La mise en œuvre de ce processus d'assemblée délibérative à Charleroi a été guidée par une série de principes permettant son aboutissement et sa réussite.

Co-construction : dans une démarche participative comme celle-ci, la place donnée au dialogue continu et à la construction collective entre les élu·e·s politiques, les services de la Ville et les citoyen·ne·s est fondamentale. La co-construction s'est principalement ancrée dans la dynamique interne de l'Assemblée, avec de nombreux moments de réflexion collective, de partage de points de vue, de débats, ainsi que des présentations régulières des avancées et questionnements de chaque sous-groupes thématiques. Elle s'est également opérée sur le dispositif-même de l'Assemblée avec, au démarrage et/ou à la clôture de chaque journée de travail, des temps de feedbacks, de partages des ressentis, attentes, besoins et envies pour la suite. Une évaluation finale a également été proposée, bien que, en regard des aléas de timing, elle ait pris une forme plus formelle et individuelle qu'interactive et partagée comme souhaitée. En ce qui concerne la co-construction entre la Ville et les citoyen·ne·s, au cours du processus, les assemblistes ont eu l'occasion de rencontrer et d'échanger avec le cabinet du Bourgmestre, Thomas Dermine, et le cabinet de l'échevine des Quartiers et de la Participation, Babette Jandrain, pour répondre à leurs demandes spécifiques et besoins de clarifications sur les enjeux autour desquels ils et elles ont travaillé pour élaborer leurs propositions.

Délibération et égalité : c'est à travers la délibération que la démocratie se réalise. Donner du temps à ces échanges est essentiel, autant que de leur apporter un soutien et des outils. La conception et l'animation des différentes journées s'est attachée à proposer une diversité d'espaces horizontaux et d'approches, de manière à faciliter le fait que chacun·e trouve sa place et se sente légitime de participer. Citons par exemple : une attention apportée au choix et à la disposition de l'espace avec des agencements ouverts et horizontaux, des formats d'ateliers en plénière et en

sous-groupe, une répartition de la parole entre les genres, âges et selon la facilité à s'exprimer, des moments informels et d'animations mouvantes pour cultiver les liens interpersonnels ainsi que la proposition de modes d'expression autres que la parole ou la réunion classique. Les deux étapes de validation des propositions puis recommandations ont été conçues et animées de manière à assurer un cadre de délibération qualitatif : espace-temps adapté, gestion des désaccords par une approche visant le consentement, place au débat, etc.

Inclusion : afin d'assurer la meilleure inclusion du public de l'Assemblée, l'organisation a déployé une posture d'animation basée sur l'écoute, l'ouverture, l'encouragement et l'adaptativité pour faciliter et accompagner la prise en main du processus par les participant·e·s. L'animation a veillé à légitimer les paroles moins assurées, à faire respecter un cadre de travail bienveillant où des besoins pouvaient être déposés, entendus et accueillis, à adapter des outils ou méthodes de travail pour répondre à des besoins spécifiques de l'Assemblée.

Transparence : le processus se voulait une expérimentation de dialogue ouvert entre la Ville et les citoyen·ne·s. Le déroulé et les conditions de mise en œuvre du processus ont été explicités dès la première étape (soirée de lancement) et rappelés plusieurs fois au cours du processus. L'étape de présentation du retour de la Ville sur les propositions remises de manière intermédiaire pour avis et critiques des services et élu·e·s a constitué un second moment procédant à cette volonté de transparence.

Information : une attention particulière a été portée, d'une part, à la communication des étapes du processus et au déroulé de chaque journée et atelier. D'autre part, à la transmission fidèle des contenus travaillés au cours du processus et leur partage au travers de comptes-rendus de chaque journée de travail (transmis par mail après chaque journée d'assemblée et disponibles en format papier à la journée suivante). Enfin, quelques interventions (académiques, citoyennes et des services de la Ville) ont été proposées aux assemblistes ainsi que des fiches ou notes d'éléments de réponse issus des services de la Ville.

ORGANISATION DES JOURNÉES ET CHEMINEMENT DES PARTICIPANT·E·S

Le processus s'est structuré autour de six rendez-vous, organisés entre le 6 novembre 2025 et le 12 avril 2026 : une soirée de lancement, quatre dimanches de construction des propositions et une dernière journée dédiée au retour de la Ville sur la faisabilité des projets.

Chaque journée s'articulait autour de rencontres, d'échanges, de présentations d'expert·es et d'ateliers de travail en groupe — parfois encadrés par des animateur·ice·s, parfois en autonomie. Les journées ont toutes débuté et se sont achevées par un moment plus informel favorisant la convivialité et le lien entre participant·e·s.

Tout au long du processus, l'équipe organisatrice et le comité d'accompagnement ont veillé à garantir un cadre de confiance, une prise de parole équitable, le respect des opinions de chacun·e, ainsi que la cohérence et la faisabilité des propositions avec le cadre communal.

6 novembre 2025 — Soirée de lancement

Objectif : Se connaître, découvrir le processus, établir la confiance

Organisée à l'hôtel de ville, cette soirée a permis aux participant·e·s de faire connaissance dans un cadre informel. Les assemblistes ont pu exprimer leurs premières attentes et leurs craintes vis-à-vis du processus. Un roadbook leur a été remis pour présenter le calendrier et les objectifs.

Les attentes exprimées portaient notamment sur la volonté d'aboutir à des résultats concrets, d'être réellement entendus et de voir leur participation avoir un impact tangible sur leur ville. Les craintes principales concernaient le risque que le processus reste symbolique, les divergences d'opinions ou le manque de légitimité ressenti.

Les participant·e·s ont également été invité·e·s à partager ce qui les rend fier·e·s d'être carolos : l'ouverture d'esprit, la convivialité, la chaleur humaine, l'histoire industrielle, la diversité culturelle et la transformation en cours de la ville ont été largement citées.

23 novembre 2025 — Journée #1 Se rencontrer, découvrir le territoire

Objectif : Construire un regard partagé sur le centre-ville, identifier les problématiques clés

Cette première journée de travail à l'Eden a permis aux assemblistes de développer leur connaissance du centre-ville à travers des balades thématiques et des présentations d'expert·e·s.

- Le matin : présentations sur l'urbanisme, les leviers d'action communaux et les dynamiques d'autres centres-villes, suivies de balades en groupes (en extérieur ou en intérieur selon les thématiques) pour découvrir le territoire de manière expérientielle.
- L'après-midi : ateliers thématiques en groupes (Ville sûre, Ville en fête, Ville commerciale, Propreté) et temps d'échange collectif pour confronter les expériences et construire une vision partagée.

En fin de journée, les participant·e·s ont exprimé leur satisfaction pour les échanges intergénérationnels et la création d'un vrai lien de groupe. Ils ont toutefois formulé des demandes d'amélioration : des consignes plus claires, des synthèses écrites et un programme communiqué à l'avance.

14 décembre 2025 — Journée #2 Se renseigner, explorer, proposer

Objectif : Identifier ce qui inspire et nourrit la vision pour le centre-ville

Cette deuxième journée a permis d'enrichir la réflexion par des rencontres avec des habitant·e·s des autres sections (Marcinelle, Gosse-lies, Gilly, Marchienne-au-Pont) et la présentation de projets d'autres villes.

- Le matin : sorties en immersion pour interviewer des passant·e·s sur leur vécu à Charleroi et dans d'autres villes, et repérer des sources d'inspiration.
- L'après-midi : travail en groupes thématiques pour identifier les liens entre les inspirations collectées et les propositions en cours de construction. Chaque groupe a mis en forme ses réflexions pour les partager avec l'ensemble de l'assemblée.

À l'issue de la journée, les premières ébauches de propositions ont été affichées pour permettre aux autres groupes de prendre connaissance du travail en cours.

18 janvier 2026 — Journée #3 **Approfondir, enrichir, structurer**

Objectif : Transformer les idées en projets concrets et vérifiables

La troisième journée a marqué un tournant dans le processus : les participant·e·s ont commencé à travailler sur des fiches projets structurées, en s'appuyant sur les réponses écrites de la Ville à leurs questions préalables.

- Le matin : approfondissement en groupes thématiques — chaque groupe a retravaillé ses propositions en les confrontant au cadre communal et en les enrichissant grâce aux réponses de la Ville (fascicule d'information).
- Forum ouvert : circulation entre les groupes avec des « lunettes » thématiques (obstacles, accessibilité, inclusivité, impact sur l'attractivité) pour bonifier les projets des autres groupes.
- L'après-midi : un « marché des projets » a permis à chaque participant·e de choisir un projet sur lequel s'investir davantage, en travaillant sur sa localisation, ses partenariats, son accessibilité et le rôle respectif de la Ville et des citoyen·ne·s.
- Clôture de la journée par une carte géographique des projets pour visualiser leur répartition spatiale dans l'intra-ring.

1er février 2026 — Journée #4 **Synthétiser, voter, remettre les recommandations**

Objectif : Adopter collectivement les recommandations et les transmettre aux élus

Cette journée a constitué un moment fort du processus : les participant·e·s ont finalisé leurs propositions, procédé à un vote collectif et remis leurs recommandations aux représentant·e·s de la Ville de Charleroi.

- Présentation des fiches projets finalisées devant l'ensemble de l'assemblée ;
- Temps d'échanges avec des partenaires invités (associations, acteurs culturels, opérateurs de terrain) apportant un regard pratique sur les propositions ;
- Vote et adoption collective des recommandations ;
- Remise formelle des propositions aux élu·e·s présent·e·s.

12 avril 2026 — Journée #5 **Retour de la Ville, rédaction finale, vote**

Objectif : Amender les propositions à la lumière du retour de la Ville, voter le rapport final

Organisée à l'hôtel de ville, cette dernière journée a permis aux participant·e·s de prendre connaissance des analyses de faisabilité réalisées par les cabinets et services communaux sur chacune de leurs propositions.

- Présentation des retours de la Ville en trois catégories : recommandations à d'autres niveaux de pouvoir, recommandations à la Ville de Charleroi et projets concrets ;
- Groupes de travail pour affiner les propositions d'aménagements urbains à la lumière des contraintes techniques, juridiques et budgétaires identifiées ;
- Vote des projets finaux et clôture de l'assemblée.



ACTES DE L'ASSEMBLÉE — LES PROJETS

Au terme de cinq journées de travail collectif, l'assemblée présente 16 propositions concrètes. Ces projets partagent une ambition commune : faire de l'intra-ring de Charleroi un espace de vie attractif, inclusif et durable — un centre-ville dont les carolos soient fiers et que les visiteurs aient envie de découvrir.

Plusieurs fils conducteurs traversent l'ensemble des propositions :

- L'inclusion et l'accessibilité pour toutes et tous, quels que soient l'âge, la mobilité ou les revenus ;
- La connexion entre la ville haute et la ville basse, encore trop souvent vécues comme deux mondes séparés ;
- La nature en ville, comme réponse au réchauffement climatique et comme facteur de bien-être ;
- L'animation et la convivialité, pour que le centre-ville soit un lieu de vie quotidien et pas seulement un espace de passage ;
- La communication et la lisibilité, pour que les habitant·e·s se sentent informé·e·s et impliqué·e·s.

CINQ CATÉGORIES THÉMATIQUES

Ces 16 projets se regroupent naturellement en cinq catégories. Ces catégories ne sont pas hermétiques : de nombreux projets se recoupent et se renforcent mutuellement.

I. Espace public, nature et convivialité (5 projets)

Embellir, végétaliser et rendre vivant l'espace public du centre-ville. Ces projets répondent à un constat partagé : Charleroi manque de verdure, de lieux de pause et d'espaces accueillants pour tous les publics. Ils visent aussi à créer des points de fraîcheur face au réchauffement climatique.

- Quartier Ouest – Vert et Vivant : requalification de l'entrée ouest de la ville ;
- Ludo Place : modules de jeux mobiles sur les places du centre ;
- Pause Minute / Pause Blocus : mobilier urbain convivial, mobile et éphémère ;
- Carol'eau : fontaines à eau potable avec animations et décorations collaboratives.
- Modules sportifs : installation d'équipements sportifs accessibles dans l'espace public.

II. Vie culturelle, événementielle et identité carolo (4 projets)

Faire vivre le centre-ville par une programmation riche et accessible, qui relie la ville haute et la ville basse et valorise l'identité carolo. Ces projets misent sur la complémentarité des places et la valorisation des initiatives locales.

- De place en place : programmation événementielle coordonnée sur l'ensemble des places ;
- Le Forum : structure modulable pour l'expression citoyenne et culturelle, place du Manège ;
- La Boucle : parcours découverte de la ville, matérialisé par une ligne noire au sol ;
- Carolo Truck : dispositif mobile de visibilité pour les entrepreneurs et porteurs de projets locaux.

III. Mobilité, accessibilité et information (2 projets)

Rendre le centre-ville plus facilement accessible, mieux communiquer sur les possibilités de stationnement, améliorer le service de city-bus et donner aux habitant·e·s un outil pratique pour s'y retrouver.

- Parkings et mobilité : refonte du city-bus, harmonisation tarifaire, meilleure communication ;
- Charleroi en poche : guide pratique (physique et numérique) recensant les services et lieux-clés de la ville.

IV. Cohésion sociale, sécurité et lien social (3 projets)

Renforcer la vie de quartier, améliorer le sentiment de sécurité et créer du lien entre les habitant·e·s, notamment dans les zones de transition entre ville haute et ville basse.

- Maison citoyenne – Rue de la Montagne : lieu de vie et de rencontre ouvert à tou·te·s, avec éducateurs de rue ;
- Zone de rencontre : aménagement apaisé du bas de la rue de la Montagne ;
- Éclairage public renforcé : amélioration de l'éclairage dans les zones identifiées comme insuffisantes ;

V. Santé publique et inclusion des personnes précarisées (2 projets)

Prendre en compte les usager·e·s les plus vulnérables de l'espace public, avec des réponses concrètes à des besoins fondamentaux souvent invisibilisés.

- Toilettes publiques : projet pilote de toilettes accessibles à toutes et tous ;
- Salles de consommation à moindre risque : recommandation adressée à la Région wallonne pour l'ouverture de structures encadrées.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES 16 PROJETS

#	Projet	Catégorie	Niveau de pouvoir
1	Quartier Ouest – Vert et Vivant	Catégorie 1	Communal
2	Ludo Place – Jeux dans les places	Catégorie 1	Communal
3	Pause Minute / Pause Blocus	Catégorie 1	Communal
4	Carol'eau – Fontaines publiques	Catégorie 1	Communal
5	Modules Sportifs en espace public	Catégorie 1	Communal
6	De Place en Place – Animation des places	Catégorie 2	Communal
7	Le Forum – Agora citoyenne	Catégorie 2	Communal
8	La Boucle – Parcours découverte	Catégorie 2	Communal
9	Carolo Truck – Vitrine des initiatives locales	Catégorie 2	Communal
10	Parkings & Mobilité – City-bus & stationnement	Catégorie 3	Communal + TEC
11	Charleroi en Poche – Guide citoyen	Catégorie 3	Communal
12	Maison Citoyenne – Rue de la Montagne	Catégorie 4	Communal
13	Zone de Rencontre – Montagne-Dampremy	Catégorie 4	Communal
14	Éclairage Public Renforcé	Catégorie 4	Communal + ORES
15	Salles de Consommation à Moindre Risque	Catégorie 5	Regional + Communal (CPAS)
16	Toilettes publiques	Catégorie 5	Communal



EVALUATION COLLECTIVE

Lors de la dernière journée d'assemblée, un temps d'évaluation a été proposé aux assemblistes. Chacun·e a pu librement répondre à 5 questions générales. Le taux de réponse est globalement élevé et détaillé, et de nombreuses observations convergent.

I. Regard sur Charleroi

**Est-ce que cette expérience d'Assemblée Citoyenne a modifié mon regard sur Charleroi ?
Si oui, en quoi ?**

Regain d'espoir et attachement

- Reprise d'espoir en l'avenir de la ville
- Renforcer l'attachement à la ville et ses habitant·e·s
- Confirmation que la ville mérite d'être mise en valeur
- Approfondissement de l'intérêt pour Charleroi

Confiance envers la Ville

- Confirmation de la volonté d'écouter les citoyen·ne·s
- "Enfin de la démocratie participative !"
- Conscience que chacun utilise la ville différemment

Nuances et attentes

- Mon regard changera peut-être après les résultats
- Rêver qu'au-delà d'être écouté·e·s, les citoyen·ne·s seront entendu·e·s
- Première fois que je me questionnais sur ma ville

II. Ce que j'emporte

Avec quoi est-ce que je repars de cette expérience ? En quoi elle m'a marquée ou transformée ?

Savoirs et compétences

- Des connaissances sur la ville et son fonctionnement
- Approche plus globale des problèmes de Charleroi
- Aperçu des coulisses de la ville

Lien social et rencontres

- Une expérience sociale riche
- De bonnes rencontres
- Sentiment d'avoir "bien fait" et de l'expérience pour la suite

Engagement et motivation

- Regain de motivation pour s'engager
- Remise en "puissance" face au "à quoi bon"
- Envie de participer à des groupes de travail
- Satisfaction d'avoir donné le meilleur de soi-même

"Je repars avec l'idée que ce type de processus est très riche et utile pour une ville. J'espère que ça pourra être respecté."

III. À refaire ou garder

Qu'est-ce qui est à refaire ou garder comme bonne pratique ?

Processus

- Émettre des idées collectives par rapport à un projet choisi par les participant·es
- Équilibre entre l'apport d'information par des expert·es et la formulation de recommandations
- Des intervenant·es intéressant·es
- Des interventions à l'extérieur avec des acteur·ices de terrain
- L'absence des politiques
- Le côté évolutif du processus : les séances construites en fonction des précédentes
- Dialogue entre ateliers collectifs et experts externes
- Mixité des participant·es et bienveillance
- Liberté laissée à l'imagination des citoyens qui ont élaboré des projets inattendus
- Organiser une fois par an ou tous les 2 ans des Assemblées citoyennes

Animation

- Les brise-glace
- Le montage vidéo à la fin
- Travail en petits groupes

Suivi

- Prise de notes et CR assez fidèles aux échanges
- Travail de synthèse entre chaque réunion

IV. À améliorer

Qu'est-ce qui a manqué ou devrait être amélioré ?

Processus

- Améliorer les retours de la Ville (journées #2 ou #3)
- Lenteur et fatigue : révisions répétées des projets
- Plus de jeunes (- de 23 ans)

Méthode

- Certaines visites de terrain peu pertinentes
- Gestion "agile" à envisager pour éviter les retours tardifs
- Séances supplémentaires pour approfondir

Organisation & accessibilité

- Améliorer les repas (repas chauds)
- Meilleure accessibilité PMR (tables hautes, pas de rampes)
- Créer un groupe privé en ligne
- Plus de visibilité sur le travail de l'Assemblée

Cadre & consignes

- Meilleure gestion du timing
- Améliorer le temps et l'accès à la parole
- Consignes parfois incomprises

V. Retours aux animateur-ice-s

Quels retours j'ai à faire aux animateur-ices ? (processus, organisation, animation, méthodes, communication...)

Points forts

- Excellent travail de facilitation, suivi, rapportage
- Bonne co-animation = enrichissant
- À l'écoute, bienveillance, bonne distribution de la parole
- "Je me suis sentie prise en compte"
- Bonne connaissance du territoire carolo par la MPA

Points à améliorer

- Les consignes n'ont pas souvent été claires
- Simplifier le processus
- Meilleure organisation pour plus de cohérence
- Espoir d'un suivi des sujets abordés



MAISON
DE LA PARTICIPATION
ET DES ASSOCIATIONS